

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : onze**

Présents : M. CLEMENT, Mme LAFARGE, M. LAURENT, M. LEVEQUE, M. TRIJEAUD FX, M. NAUDON JC.

Absents excusés : M. VALLADON JC, Mme LEROUX, M. CUADRADO, Mme TRAPATEAU N

Absente : Mme TRAPATEAU B

Pouvoirs :

M. VALLADON JC donne pouvoir à Mme LAFARGE M

M. CUADRADO B donne pouvoir à M. NAUDON JC

Mme LEROUX P donne pouvoir à M. TRIJEAUD FX

**Ordre du jour de la séance :**

-Election du/de la secrétaire de séance

-Déblocage du compte à terme

-DETR 2<sup>e</sup> tranche église

-Comptabilité de stock

-Décisions modificatives

- Questions diverses.

Début du Conseil Municipal à 20h00

**1.Election du/ ou de la secrétaire de séance :**

A l'unanimité des membres présents, M. LEVEQUE est désigné comme Secrétaire de Séance.

**2. Déblocage compte à terme**

Le placement de la somme de 80 000€ sur le compte à terme en début d'année sera débloquée le 30 Novembre.

Vote « pour » à l'unanimité.

**3.DETR 2<sup>e</sup> tranche de l'église :**

Un dossier de demande de DETR sera réalisé auprès de la Préfecture ainsi qu'au Département en Décembre afin de réaliser les travaux restants de l'église (plafond de la nef, menuiseries, peintures et jointement de la façade côté droit). En attendant nous avons besoin d'une actualisation des devis.

Nous devrions avoir la réponse en Mai 2025.

Vote « pour » à l'unanimité.

**4. Comptabilité de stock :**

La cuve à gaz de la maison des associations, contient 79% de combustible sur un total de 80%.

Mise en place d'une comptabilité de stock.

Vote « pour » à l'unanimité.

**5. Décisions modificatives :**

ATD16 : facture de 1200€ concernant l'appui à maîtrise d'œuvre de la traversée de l'Arbre à régler, (-1200€ Garage Alphonse) pris sur le budget investissement.

Rajout budget voirie :

-400€ Budget investissement

+400€ Voirie

Signalétiques :

-1000€ Budget investissement

+1000€ Panneaux

**6. Questions diverses :**

Mme PIGEARIAS est en arrêt maladie jusqu'au 24 Novembre 2024.

Le tour des concessions sera effectué afin de constater les sépultures nécessitant une procédure de reprise à l'état d'abandon.

La fibre va être installée à Ecosas puis au 6 rue des Chevaleries.

Pour l'année 2025, le SDEG propose des tarifs moins onéreux chez Ekawatter, la commune bénéficiera de ces nouveaux tarifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

M. le secrétaire de séance  
F LEVEQUE



M. le Maire  
J C NAUDON

